

SMAÏL LALMAS, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE ALGÉRIE CONSEIL EXPORT «ACE», CONSEILLER, FORMATEUR AUX MÉTIERS DE L'EXPORT, GENERAL MANAGER D'ENTREPRISE, AU COURRIER D'ALGÉRIE :

« L'export ne s'improvise pas »

■ Le Courrier d'Algérie : Vous avez participé à la réunion du groupe de travail issu de la tripartie du 10 octobre qui concerne la promotion des exportations hors hydrocarbures. D'abord est-ce que ce groupe a finalisé son rapport et ensuite comment évaluez-vous cette participation et ces réunions?

Smaïl Lalmas : Effectivement, l'association nationale Algérie Conseil Export «ACE» a participé au sous-groupe de réflexion de la 15^e tripartite qui concerne le volet « promotion des exportations hors hydrocarbures », piloté par le ministère du Commerce. Les recommandations de la 14^e tripartite de 2011 ont servi de plateforme de travail pour le groupe en reconstruisant celles qui n'ont pas été encore appliquées. Ce fut notre première participation à ce genre de réunion, en présence de représentants de différents secteurs d'activité, d'associations patronales et socioprofessionnelles.

Il est clair que la mission de l'ACE est justement de devenir un partenaire privilégié dans l'accompagnement et la mise en œuvre de la politique de l'export en Algérie, ce qui fait qu'on s'est senti complètement impliqué par les travaux de cette commission. Puisque vous me parlez d'évaluation, j'ai été surpris par certaines personnes présentes à cette réunion en nous invitant à reprendre tout simplement les recommandations de la 14^e tripartite, de changer juste la date et de l'adopter comme rapport final à remettre aux autorités. C'est ce qui explique, justement, la dramatique situation de l'Algérie en matière d'export, et la médiocrité des performances, en net recul d'année en année. Mes déclarations ne vont pas encourager nos responsables à nous inviter à d'autres réunions ou rencontres, mais je ne peux pas rester insensible devant cette situation. Ma franchise a toujours été mon arme de bataille, je vais aller plus loin en disant qu'il y a une forme de monopole (de quelques personnes), qui s'exerce sur l'activité export, dans le but exclusif de se servir en profitant de la situation de flou et de désordre que connaît cette activité. Moi je dis qu'il est temps de mettre des personnes compétentes pour gérer l'export et l'économie nationale en général ; je le dis tout haut et fort, parce que les choses vont très mal, les retombés de cette gestion catastrophique vont être douloureuses et se font déjà sentir. Le rapport a été finalisé, renfermant 27 recommandations issues toutes de la 14^e tripartite, avec juste un changement dans le classement au sommet, ils ont eu finalement gain de cause nos éminents experts en panne d'idées.

■ Est-ce que l'ACE a fait des propositions dans ce sens. Si oui, pouvez-vous nous citer quelques-unes?

L'ACE a présenté 20 propositions jugées utiles pour améliorer la situation de l'export en Algérie ; parmi lesquelles la création d'un ministère du Commerce extérieur avec comme première action de faire un état des lieux de l'export en Algérie et qui, bien sûr, aura pour mission, de préparer et mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de commerce extérieur. Il sera chargé de mettre en place les mesures propres à stimuler l'expansion économique hors de nos frontières, à assurer le développement des échanges extérieurs et à soutenir et accompagner le développement international des entreprises algériennes, en parfaite coordination avec les autres ministères. La création d'un comité interministériel composé de représentants des différents ministères directement ou indirectement concernés par l'export, présidé par le ministre du Commerce extérieur ou de son représentant, qui aura pour mission de répondre aux doléances de nos opéra-



Lalmas Smaïl, président de l'Association nationale Algérie Conseil Export «ACE» conseiller, formateur aux métiers de l'export General Manager d'entreprise

teurs, débloquent certaines situations dans les meilleurs délais, et avoir un rôle consultatif et de veille. Une meilleure maîtrise de notre potentiel en élaborant des études sectorielles, le résultat de ce travail permettra d'alimenter la stratégie nationale de développement des exportations HH, élaborée par le ministère du Commerce extérieur. Octroyer des aides pour une durée déterminée, pour le recrutement de salariés dédiés au service export sous forme de crédit ou bien du FSPE (fonds de soutien pour l'export). Aider nos entreprises à se doter de ressources humaines qualifiées dédiées à l'export, formation aux métiers de l'export pour le personnel diplomatique, et veiller au bon recrutement du personnel en charge de missions économiques auprès de nos ambassades avec une feuille de route bien définie et penser à recycler nos importateurs actuels et les inciter à la pratique de l'export par des mesures spécifiques au lieu d'en faire des ennemis. Ce sont là quelques recommandations de l'ACE avec une consolidation du réseau des conseillers du commerce extérieur qui pourraient éventuellement améliorer et booster l'activité de l'export en Algérie, qui peine à trouver ses repères, justement en l'absence d'une stratégie nationale de développement des exportations HH, et bien sûr, en l'absence d'une tutelle dédiée à l'activité export ou au commerce extérieur. Il est temps de fédérer dans la concertation des principaux acteurs (institutions, associations, et opérateurs) nos efforts en se donnant comme objectif à terme, de regrouper les forces aujourd'hui dispersées et d'envoyer un signal clair de mobilisation.

■ Concernant la promotion des exportations hors hydrocarbures, on évoque l'adoption de 62 recommandations par le groupe de travail mixte animé par le ministère du Commerce. Pouvez-vous nous connaître certaines de ces recommandations?

À vrai dire je n'ai pas eu vent de ces recommandations, sauf s'il s'agit de celles de la 14^e tripartite de 2011, qui renferme une cinquantaine de propositions qui traitent en gros des volets l'institutionnel, bancaire, douanier, des impôts, de l'assurance, de la logistique et du transport. La mesure phare que nous déplorons et rejetons est celle concernant la création d'un Conseil national consultatif pour la promotion des exportations.

■ Vous pouvez nous donner plus de précisions sur ce conseil ?

Il s'agit d'un conseil composé de ministres, je dis bien de ministres des secteurs directement impliqués dans l'activité export, présidé par le Premier ministre, qui aura pour mission, de définir et mettre en œuvre une stratégie nationale

de l'export. Tenez vous bien, ce comité se réunira (s'il arrive à se réunir) deux fois par an. Du coup, le Premier ministre se transformera deux fois par an, en ministre de l'export, sachant au passage l'existence d'un conseil national consultatif pour la PME, rien n'empêche de développer le volet export qui existe déjà dans ce comité. Pas du tout sérieux comme proposition, d'ailleurs, j'ai exprimé au nom de l'ACE mon opposition à cette recommandation qui, je dois le reconnaître, a soulevé un tollé de la part de deux personnes lors de la réunion de la commission dans le cadre de la 15^e tripartite ; il a fallu que j'éleve la voix pour me faire entendre, mais malheureusement, la recommandation figure dans le rapport final, il faut donc prévoir un gros budget pour ce conseil, des voitures, des frais de mission et des chalets au club des pins, j'aurai plutôt souhaité que cet argent soit dégagé pour financer nos exportations et améliorer la qualité de notre pavillon national lors des expositions à l'étranger. Sérieusement, nous avons besoin d'une entité stratégique pour gérer au quotidien l'export et non pas deux fois par an.

■ Que pensez-vous des mesures prises jusque-là par le gouvernement pour le soutien et l'accompagnement des entreprises exportatrices?

Il existe une batterie de mesures d'encouragement et d'incitation à l'export établies par les pouvoirs publics. Nous avons une législation favorable, des moyens financiers disponibles, les infrastructures existent, nous avons normalement tous les ingrédients pour décoller, nous avons juste oublié le facteur humain, de recentrer l'homme, bien sûr, compétent, dans le plan de développement de l'export en Algérie afin, justement, de veiller à la mise en place de ces mesures de façon optimale. Quand vous avez une stratégie bien réfléchie, un plan et des hommes compétents, pour mettre en œuvre le travail de développement, vous ne pouvez que réussir en fin de parcours. Par ailleurs, il est difficile de faire un diagnostic sur l'application des mesures de facilitation engagées par les pouvoirs publics. Je vais vous avouer quelque chose, ou plutôt un constat du vécu que j'ai déjà évoqué avec la presse. Vous prenez deux exportateurs, vous leur demandez leurs avis sur les procédures d'exportation en Algérie, vous allez avoir deux réponses diamétralement opposées ; le premier vous dira que c'est le parcours du combattant, très complexe, l'autre par contre vous dira que c'est très simple, rien d'anormal qui entrave son opération. Comment pouvez-vous expliquer cela, alors qu'ils sont dans la même région, dans le même environnement économique, politique social...etc. Cela dit, très souvent, nos opérateurs trouvent beau-

coup de lenteurs et de problèmes pour bénéficier des avantages accordés, il faut une plus grande coordination des organismes d'appui ; ça ne sert absolument à rien de mettre en place des mesures de facilitation à nos exportateurs qui soient difficilement accessibles. Il y a un autre point à soulever concernant l'interprétation de ces mesures par les différents acteurs au niveau des différentes institutions, notamment la douane, les banques et les impôts. Il faut combler ce manque de communication qui pénalise énormément nos opérateurs et généraliser de façon correcte et cohérente l'application de ces mesures.

■ Les opérateurs économiques doivent améliorer la qualité de leurs produits pour contribuer à la promotion des exportations hors hydrocarbures. Comment est-ce possible à votre avis?

Nos opérateurs doivent être tout d'abord sensibilisés sur l'importance que revêt l'export pour la pérennité de leurs entreprises et pour le devenir de notre économie nationale, qui peine à sortir de sa dépendance des hydrocarbures.

La qualité et la normalisation de nos produits sont deux éléments déterminants de l'amélioration de la compétitivité, et essentiels pour pénétrer d'autres marchés ; mais vous devez savoir aussi que d'autres facteurs de production doivent être maîtrisés, comme assurer les quantités suffisantes pour répondre à la demande extérieure, avec une meilleure maîtrise des coûts et des délais. C'est pour cela, nous recommandons souvent à nos opérateurs, et à chaque occasion qui nous est offerte, la nécessité de faire un diagnostic export avant d'aller à l'international. Cela permettra de déceler les points forts et points faibles de l'entreprise, évitant ainsi de tenter l'export de façon improvisée. L'export ne s'improvise pas.

■ Comment améliorer la qualité ?

Cela passe, en quelques mots, par le recrutement d'un personnel qualifié, disposer d'un outil de production performant, un système de contrôle efficace, une bonne organisation, et une cellule de veille pour vous alimenter en informations concernant les innovations pour les produits similaires au vôtre, vous permettant ainsi de vous mettre à jour en termes de qualité notamment. En parlant d'innovation, je découvre dans la presse de cette semaine, la place qu'occupe notre pays au niveau mondial concernant, entre autres, la compétitivité, la liberté économique et l'innovation. L'Algérie se classe au 110^e rang mondial des pays les plus compétitifs diffusé par le World Economic Forum. Parmi les pays de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient (MENA), on est classé dernier, suivie uniquement par la Libye et le Yémen. Pour la question d'environnement ou de liberté économique, l'Algérie est classée au 142^e rang au niveau mondial (sur 152 pays), l'Irak et la Mauritanie sont mieux classés que nous. Concernant l'innovation, sur 142 pays au total, l'Algérie vient à la 138^e position, alors qu'il s'agit de trois paramètres importants et essentiels qui sont la compétitivité, l'environnement économique et l'innovation, pour réussir l'exportation. L'Algérie devrait donc consentir des efforts importants pour améliorer l'état de son économie. Il s'agit, entre autres, de lutter contre la bureaucratie dans les institutions publiques, mais aussi la refonte du cadre institutionnel, l'amélioration de l'environnement économique et s'appuyer sur des compétences pour réussir sa mutation d'une gestion médiocre vers une gestion aux normes internationales afin de pouvoir relever le défi de la concurrence mondiale.

Entretien réalisé par Ines B.